Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 36 (1989)

Heft: 5

Artikel: Cours d'état-major combinés (CEMC)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367722

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- beit in den Zivilschutzorganisationen.
- Verbreiten einheitlicher und richtiger Vorstellungen über die heutigen konzeptionsgemässen Zivilschutzmassnahmen,
- Verdeutlichen der Bedeutung der Planungen und Vorbereitungen im gesamten Bereich des Zivilschutzes.

Erfahrungen

- Der 6 Tage dauernde Kurs stellt an die Teilnehmer einige Anforderungen bezüglich Selbstdisziplin, Teamfähigkeit, Durchsetzungsvermögen und Durchhaltewillen.
- Der Einsatz moderner Unterrichtsmittel und einer leistungsfähigen Regie ermöglicht es, die Stäbe zu zwingen, ihre Anordnungen und Massnahmen zeit- und praxisgerecht zu treffen.

Dadurch lassen sich die Fehler, die hautpsächlich in den Bereichen

- Auftragsanalyse und Einschätzen der Zeitverhältnisse
- Rapportplanung und -durchführung

 Befehlsgebung gemacht werden, aufspüren und korrigieren

- Die Bereitschaft der Teilnehmer, ihre Funktion im Stab bestmöglich wahrzunehmen, ist ausgeprägt. Sie sind motiviert, interessiert und zur Entgegennahme aufbauender Kritik bereit.
- Das gemeinsame Erleben und Meistern von Ereignissen stärkt den Stab, fördert die Kameradschaft und den Korpsgeist.
- Die Stäbe sind am Ende der Stabsübung einsatzbereit. Das erworbene Wissen und Können in Führungstechnik und Stabsarbeit lässt sich jederzeit auch bei einer allfälligen Mithilfe beim Bewältigen ziviler Katastrophen anwenden
- Leider können die Kantone heute erst teilweise durch regelmässige kurze Stabsübungen dazu beitragen, das der erreichte Ausbildungsstand der Stäbe aufrecht erhalten oder weiter verbessert werden kann.
- Erfreulicherweise führen viele Stäbe

eine Auswertung über den Kurs durch, um die gemachten Erfahrungen und festgestellten Pendenzen in die Arbeitsplanung ihrer ZSO miteinzubeziehen.

Ausblick

Ab Mitte 1991 wird der heutige Kombinierte Stabskurs durch einen «Weiterbildungskurs für Stäbe» abgelöst.

Da die Ausbildungsunterlagen für die Schulungskurse aller Dienstchefs erarbeitet sind, wird die fachbezogene Dienstchefausbildung, wie sie heute noch im Kombinierten Stabskurs durchgeführt werden, entfallen können. Dadurch wird die ganze Woche für die eigentliche Stabsausbildung in Stabsarbeit zur Verfügung stehen.

Der Weiterbildungskurs für Stäbe wird 5 Tage dauern. Stäbe, welche den heutigen Kombinierten Stabskurs absolviert haben, werden auch zum Weiterbildungskurs für Stäbe wieder zugelassen, da sich ihre Zusammensetzung bis dann wieder geändert haben dürfte.

Instruction d'état-major:

Cours d'état-major combinés (CEMC)

Introduction

Depuis la mise en service du centre fédéral d'instruction de la protection civile à Schwarzenbourg en automne 1984, la Division de l'instruction de l'Office fédéral de la protection civile y organise des cours d'états-majors combinés. C'est ainsi qu'à fin avril 1989, 388 états-majors avaient déjà reçu leur instruction, qui a été dispensée lors de 61 cours.

Par les termes «cours d'état-major combinés» on entend une instruction combinée que les chefs locaux, leurs suppléants et les chefs de service des services d'état-major suivent à titre de cours de perfectionnement et que les autres chefs de service reçoivent comme cours spéciaux. Chaque état-major y reçoit son instruction et y accompli ses travaux comme une unité.

Conditions d'admission

Sont admis aux cours d'état-major combinés les états-majors de direction locale des organisations de protection civile qui comportent cinq ilôts ou quartiers et plus, ainsi que les états-majors des directions d'arrondissement ou de secteur.



Deux chefs de service en pleine action.







Cela signifie que pour l'ensemble de la

Suisse, ce sont approximativement 750

En haute: Attention soutenue pour le rapport d'état-major.

À gauche: «Régie» de l'instruction.

connaissances en matière de mise sur pied, en procédant à des rapports d'information.

Exercice d'état-major

personnes atteignent un niveau égal de

L'exercice d'état-major, d'une durée de 30 heures environ, constitue le point central de l'exercice. On met en place des scénarios variés tels que

 mise en œuvre de la préparation à l'engagement d'une OPC,

 travaux d'aménagement en vue de l'occupation des abris,

 occupation d'abri et séjour dans l'abri,

cas de contamination dans la commune,

mesures de protection C dans la commune et

 utilisation d'armes conventionnelles sur le territoire de la commune.

Ces scénarios permettent d'entraîner les participants aux techniques de travail de l'état-major.

Fixation des objectifs

L'objectif principal consiste à initier à la pratique des travaux d'état-major et à consolider ces connaissances en les appliquant.

On cherche en outre à atteindre des objectifs supérieurs, il s'agit:

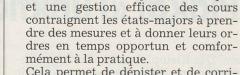
 de parvenir à une technique de conduite et à un travail d'état-major aussi uniforme que possible dans les organisations de protection civile,

 de présenter à tous une image uniforme et correcte des mesures de protection civile telles qu'elles sont dans la conception actuelle,

de mettre en évidence l'importance que revêt la planification et les préparatifs dans tous les domaines de la protection civile.

Expériences

 D'une durée de 6 jours, le cours pose aux participants diverses exigences en matière d'autodiscipline, de capacité de travailler en équipe, d'habileté à s'imposer et de volonté de tenir le coup.



Cela permet de dépister et de corriger les fautes que l'on rencontre, plus particulièrement dans les domaines

L'utilisation de moyens didactiques

suivants:

 analyse des missions et évaluation du temps nécessaire,

planification et exécution des rap-

ports

donnée d'ordre.

On peut voir clairement que les participants sont décidés à assumer au mieux leur fonction au sein de l'étatmajor. Ils sont motivés, intéressés et prêts à accepter une critique constructive.

 Les expériences vécues en commun et la maîtrise des événements renforce l'état-major et encourage la camaraderie et l'esprit de corps.

A la fin des exercices, les états-majors sont prêts à l'engagement. Les connaissances et les capacités acquises en matière technique de conduite et de travaux d'état-major peuvent désormais être appliqués en tout temps, même pour collaborer éventuellement avec les secours, lorsqu'il s'agit de maîtriser les conséquences d'une catastrophe civile.

Malheureusement, les cantons ne sont aujourd'hui que partiellement en mesure de contribuer – en organisant régulièrement de brefs exercices d'état-major à maintenir le niveau de l'instruction atteint par les états-majors ou à l'améliorer encore.

Il est réjouissant de constater que de nombreux états-majors procèdent à une évaluation des résultats du cours afin d'exploiter les expériences réalisées et les problème encore en suspens et de les intégrer à la planification des travaux de leur OPC.

Perspectives

Dès le milieu de 1991, le cours actuel d'état-major combiné sera remplacé par un «cours de perfectionnement pour état-major».

Comme les documents d'instruction pour les cours spéciaux de tous les chefs locaux ont été élaborés, on pourra abandonner l'instruction technique des chefs locaux telle qu'elle est dispensée actuellement dans les cours d'étatsmajors combinés. On disposera alors d'une semaine entière pour donner une véritable instruction d'états-majors aux membres de ceux-ci.

Le cours de perfectionnement pour les états-majors durera 5 jours. Les états-majors qui ont terminé leur formation dans les cours combinés actuels seront à nouveau admis pour les cours de perfectionnement pour état-major, car d'ici là, la composition de leur effectif devrait avoir changé.

états-majors de protection civile des communes d'environ 2500 habitants ou davantage qui doivent être instruits, ce qui représente un nombre de quelque 7500 fonctionnaires dirigeants de la

protection civile.

Programme de travail

Le programme de travail se divise en trois parties principales:

Instruction dans le cadre de la classe technique pour chefs locaux, suppléants de chef local et chefs de service.

Les participants sont inscrits dans leur fonction, pour autant qu'ils remplissent déjà les conditions indispensables en matière technique et sur le plan de la conduite, pour pouvoir accomplir leur tâche d'état-major.

Préparation des moyens de conduite, introduction dans les travaux d'étatmajor, obtention d'un niveau d'information égal en matière de procédure de mise sur pied.

Un état-major ne peut pas travailler efficacement sans disposer d'un poste de commandement équipé d'une façon appropriée ni sans observer les procédures d'action propres à chaque degré de préparation des postes de commandement. Le cours permet de présenter les conditions-cadres pour exécuter les travaux d'état-major et exercer les techniques de travail de l'état-major à l'aide d'exemples dans des postes de commandement d'exercice prêts à fonctionner. On s'assure que toutes les